



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E167575

VALABLE JUSQU'AU 22/05/2025

ÉDITÉ LE 18/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/05/2016

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/12/2022
5 000

Raison sociale : BIEDERMANN SAS

3 BOIS DE L'ESTANG
15600 MAURS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Téléphone : 06 76 83 67 96

Fax :

Portable : 06 76 83 67 96

Siret : 820 280 147 00019

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Site Internet :

E-mail : biedermannsas@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 115046770R001

Responsabilité légale :

BIEDERMANN THOMAS JEAN JOSEPH PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 115046770R001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	25/04/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	25/04/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	25/04/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	16/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.